MODE DE SOUSCRIPTION

POUR LE COUVENT DE NOVICIAT

DES PÈRES FRANCISCAINS

à Montréal

Pour donner à tous la facilité de contribuer à cette œuvre, le Comité formé à cette fin a ainsi divisé les souscriptions :

\$ 1,000.00 Fondateurs.

500.00 Bienfaiteurs insignes.

100.00 Donateurs d'une cellule.

50.00 Bienfaiteurs.

20.00 & au-dessous, Souscripteurs.

Sauf désir contraire, les noms et les montants seront publiés dans les Revues du Tiers-Ordre.

De plus les noms des Fondateurs, gravés sur des écussons de marbre, et les noms des Bienfaiteurs insignes, inscrits sur des panneaux également de marbre, seront conservés dans la chapelle du futur couvent. Les noms des Donateurs de cellules trouveront une place dans la cellule même. Enfin, tous les autres noms des Bienfaiteurs et Souscripteurs seront conservés dans un Livre d'or et placés dans une cassette près du maître-autel.

Il sera accusé réception de toute offrande envoyée : donner très exactement son adresse.

On est prié de n'envoyer les souscriptions que par mandat ou chèque à l'ordre et adresse de :

> M. J.-A. Cartier, trėsorier, Banque d'Hochelaga, (Bureau-chef.) Montréal, Que.
